



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 décembre 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 Novembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 décembre 2001

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition BERNIS -  
Secteur 3 : LE LAMBON**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,  
M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.  
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie  
UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme  
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme  
Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme  
Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, M. Jean-Louis EPPLIN

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2001**

DELIBERATION D2014302001

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition BERNIS -  
Secteur 3 : LE LAMBON**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du III Millénaire déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 6 février 2001, Monsieur et Madame BERNIS ont donné leur accord pour la vente d'une emprise de terrain sur leur propriété en nature de jardin dans le secteur du Lambon.

Cette emprise, d'une superficie d'environ 22 m<sup>2</sup>, s'effectue sur la parcelle cadastrée section HO n° 203 d'une superficie totale de 554 m<sup>2</sup>. La surface exacte de cette emprise sera déterminée par géomètre-expert.

Cette acquisition est destinée à la remise en état des venelles pour le Chemin Communal du III Millénaire.

La Ville de NIORT versera :

- une indemnité principale d'un montant de 880,00 F (soit 40,00 F/m<sup>2</sup>) correspondant à l'avis du Domaine,
- une indemnité de remploi de 15 % d'un montant de 132,00 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
  - autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître BIENNER. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.8231.2111 du Budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)